



Communiqué de presse
19/10/2020

72 % d'énergie locale et renouvelable pour le futur quartier Vilgénis de Massy-Antony

Après quatre mois de travaux, les équipes d'Enoris, filiale d'ENGIE Solutions, annoncent avoir terminé avec succès la première phase de l'extension du réseau de chaleur de Massy-Antony vers le futur quartier Vilgénis à l'ouest de la ville. 1 300 mètres de réseau de chaleur ont ainsi été installés. A terme, ils raccorderont cet ambitieux projet urbain de 89 000 m² à dominante résidentielle. Les premiers usagers de cette extension bénéficieront de cette chaleur renouvelable dès le 1^{er} trimestre 2021.

Un chantier conjointement mené avec le Simacur et la Ville de Massy, en faveur de la transition bas carbone du territoire

Sous le pilotage d'Enoris, les équipes œuvrent depuis le mois de juin sur la rue de Vilgénis et l'avenue du Président Salvador Allende à Massy pour déployer 1 300 mètres supplémentaires de réseau de chaleur.

Menés conjointement avec le SIMACUR (Syndicat mixte pour le chauffage urbain et le traitement des déchets ménagers, propriétaire des installations de production et de distribution de chaleur), et la Ville de Massy, ces travaux d'extension du réseau permettront de raccorder plus de 20 nouvelles installations : l'équivalent de 1 500 logements, un groupe scolaire, une crèche et des bâtiments communaux existants. Implanté à l'ouest de la commune de Massy, le futur projet urbain Vilgénis se situe à proximité de Verrières-le-Buisson et d'Igny, sur la rive droite de la vallée de la Bièvre.

Au premier trimestre 2021, les premiers usagers de cette extension vers le quartier Vilgénis bénéficieront d'une chaleur issue à 72 % d'une énergie renouvelable et de récupération : l'incinération des déchets ménagers et du bois de récupération.

Ce projet, soutenu financièrement par l'ADEME et la Région Ile-de-France, s'inscrit pleinement dans la volonté d'ENGIE Solutions d'accompagner la transition vers la neutralité carbone du territoire de Massy-Antony et de faire du réseau de chaleur un levier pour le développement des énergies renouvelables.

Le réseau de chaleur Enoris, en chiffres :

- 35 km de réseau
- 72 % d'énergie renouvelable et de récupération
- 26 000 équivalents-logements alimentés

Contacts Presse :

ENGIE Solutions : Cécile de Bentzmann – cecile.de-bentzmann@engie.com – 06 03 18 97 73

A propos d'ENGIE Solutions

ENGIE Solutions accompagne les villes, les industries et les entreprises du secteur tertiaire en leur apportant les réponses au défi de la transition énergétique grâce à des offres clés en main et sur-mesure.

Les experts d'ENGIE Solutions mettent tout leur savoir-faire au service de trois objectifs : optimiser l'usage des énergies et des ressources, verdir les énergies et réinventer les environnements de vie et de travail.

ENGIE Solutions, c'est la promesse d'un interlocuteur unique et d'une combinaison d'offres complémentaires qui vont au-delà de l'énergie. S'engageant sur les résultats, les 50 000 collaborateurs, présents sur l'ensemble du territoire (900 implantations), sont capables d'intervenir sur des champs d'action très divers allant de la conception à l'exploitation des infrastructures & services, en passant par le financement, l'installation et la maintenance.

ENGIE Solutions fait partie du groupe ENGIE, groupe mondial de référence dans l'énergie bas carbone et les services, dont la raison d'être est d'agir pour accélérer la transition vers un monde neutre en carbone.

CA : 10 Milliards d'euros

Pour en savoir plus : <http://www.engie-solutions.com>



A propos d'ENORIS

Filiale d'ENGIE Solutions, Enoris est la société délégataire du réseau de chaleur des villes de Massy et Antony, dont le délégant est le SIMACUR. A ce titre, Enoris assure la gestion des sites de production et de distribution de chaleur auprès des abonnés du réseau.

Pour en savoir plus : <http://massy-antony.reseau-chaleur.fr/>

A propos du SIMACUR

Créé en 1969, le SIMACUR (Syndicat mixte pour le chauffage urbain et le traitement des déchets ménagers) dispose de la compétence du chauffage urbain pour les villes de Massy et d'Antony. Composé d'élus des deux villes, de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay et de l'établissement public territorial Vallée Sud - Grand Paris, il est l'autorité qui garantit la disponibilité, la pérennité et l'équité du service public. Propriétaire du réseau et des centres de production, il en a délégué la gestion à Enoris.

Soutenu par

